

ECOLE DE MUSIQUE DE TOUTES-AIDES / ANNEE 2023-2024 / TARIFS

CHANT ET RYTHMES « *Je découvre les sons et la musique* »

Le chant et les rythmes sont à la base de l'apprentissage musical. Ils sont donc le préalable nécessaire à l'enseignement instrumental. (12 enfants maximum par classe)

* **Pour les 4-5 ans (5 ans dans l'année) : CHANT ET RYTHMES 1 « *Eveil musical et sonore* » - 215 €**

Mardi 16h45 à 17h30

Mercredi 13h30 à 14h20 & 16h00 à 16h45

* **Pour les 5-6 ans (6 ans dans l'année) : CHANT ET RYTHMES 2 « *Chants à danser et rythmes corporels* » - 215 €**

Mardi 17h35 à 18h20

Mercredi 15h10 à 15h55 & 16h50 à 17h35

* **Pour les 6-7 ans (7 ans dans l'année) : CHANT et RYTHMES 3 « *Chanter ensemble, percussions et découverte instrumentale* » - 300 €**

Mardi 18h25 à 19h10

Mercredi 13h50 à 14h35 ; 14h40 à 15h25 ; 15h30 à 16h15 ; 17h40 à 18h25 & 18h30 à 19h15

Samedi 10h15 à 11h00 & 11h05 à 11h50

PARCOURS INSTRUMENTAL (Pour les enfants de 7 à 8 ans) - 370 €

(20 places— 10 places par groupe, il y a deux groupes. Les enfants changent de groupe à la moitié de l'année) - 1 heure de cours/semaine

Ce parcours est utile aux enfants n'ayant pas encore réussi à faire un choix d'instrument. Ce PARCOURS leur offre la possibilité de pratiquer pendant l'année différents instruments : Groupe 1 : Accordéon-piano, Alto-violon & Groupe 2 : Trompette et Clarinette.

Les groupes seront formés lors du premier cours par les 4 professeurs.

Les enfants pratiquent uniquement en cours. Ils n'emportent pas les instruments à la maison. Ce PARCOURS va également les initier à la pratique musicale collective par l'apprentissage de petits airs simples.

Lundi 17h45 à 18h45

GAMME 1 (7-10 ans) - 370 € (tarif donnant accès à la Chorale enfants) - Prêt d'instruments (chèque caution)

L'enfant a choisi son instrument. Il va essentiellement le pratiquer à l'oreille en trinôme une demi-heure par semaine avec un professeur.

Guitare (mardi et mercredi), Flûte traversière (mercredi et jeudi), alto-violon (mardi), Clarinette (vendredi), trompette (mercredi).

Horaires : 14h-14h30 ou 17h30-18h00 (à confirmer avec le professeur qui doit former les trinômes)

GAMME 2 & Atelier de Formation Musicale (7 à 17 ans) - 460 € (tarif donnant accès à la chorale enfants (- de 11 ans) ou Ados (- de 17 ans) - Prêt d'instruments si possible.

Cours de **40 minutes par semaine en binôme** : Alto, Violon, Guitare classique, Guitare électrique, Basse électrique, Trompette, Tuba, Trombone, Batterie, Vibraphone, Piano (clavier), Violoncelle, Accordéon chromatique, Flûte traversière, Saxophone, Clarinette, Chant (technique vocale). Horaire à voir avec chaque professeur.

ATELIERS DE FORMATION MUSICALE (45 minutes—15 places par classe) : En plus du cours de 40 minutes en binôme, l'enfant ou l'adolescent s'inscrit à un cours de Formation Musicale, lieu de projet et de pratique collective qui inclut l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la composition. (cours à Notre Dame de Toutes-Aides)

Mardi : de 17h30 à 18h15 (Kike FM1) ; de 18h20 à 19h05 (Kike FM1), de 19h10 à 19h55 (Kike FM2) et de 20h00 à 20h45 (Kike FM 3) et 19h10 à 19h55 (Youenn FM 1) et de 20h à 20h45 (Youenn FM2)

Mercredi : de 17h à 17h45 (Fabien FM1) puis de 17h45 à 18h30 (Fabien FM1)

Vendredi : 17h15 à 18h00 (Kike FM 2) puis de 18h00 à 18h45 (Kike FM3) et 17h15 à 18h00 (Sylvie FM 2), puis de 18h00 à 18h45 (Sylvie FM3)

Inclus la participation à une pratique collective si accord du professeur (niveau minimum requis).

GAMME 2 pour les plus de 18 ans

525 € - Cours en binôme si possible (40 minutes / semaine) Incluant un groupe de pratique collective

GAMME 3 perfectionnement + pour les moins de 18 ans—incluant une pratique collective

670 € - Cours individuel (30 minutes par semaine)

GAMME 3 Perfectionnement + à partir de 18 ans, Incluant une pratique collective.

730 € - Cours individuel (30 minutes par semaine)

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Adhésion : 40 € par famille—Faire un chèque à part du règlement des frais pédagogiques (chèque non remboursable si désinscription en cours d'année)

frais pédagogiques : possibilité de régler en 4 fois maxi sur l'année en chèques, chèques-vacances ou liquide. 5% de réduction dès la seconde inscription familiale, Gamme 1, 2 et 3. Il y a 5 euros de frais de gestion pour les Chèques vacances

L'EMTA est une école associative. Elle prodigue un enseignement de qualité grâce aux subventions de la ville de Nantes et du Département de Loire-Atlantique, mais surtout grâce aux inscriptions et adhésions.